

Stages en Suisse et à l'étranger pour jeunes diplômé·e·s CFC

Au terme de sa formation, tout jeune vaudois, porteur d'un diplôme CFC, ou d'une maturité professionnelle, depuis moins d'une années, peut obtenir une subvention afin de réaliser un stage de mobilité, d'une durée de 3 à 12 mois, en Suisse ou à l'étranger.



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne

PROGRAMME DE MOBILITÉ DES APPRENTI·E·S, ÉTUDIANT·E·S ET JEUNES DIPLÔMÉ·E·S VAUDOIS·ES – CANDIDAT·E·S POST CFC

L'encouragement à la mobilité nationale et internationale des jeunes en formation professionnelle de même que l'apprentissage des langues nationales et étrangères constituent un objectif prioritaire pour le Canton de Vaud. Soutenu notamment par la Confédération, le Canton a mis en œuvre, depuis la rentrée scolaire d'août 2015 un ambitieux programme de mobilité nationale et internationale.

Ce programme regroupe et coordonne les divers projets offrant des soutiens de mobilité aux jeunes issus de la formation professionnelle vaudoise. Conscient que les compétences sociales et interculturelles représentent un élément majeur de la formation ainsi qu'une plus-value pour la carrière professionnelle, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) permet ainsi à de nombreux jeunes d'effectuer un stage professionnel dans une autre région linguistique de Suisse ou à l'étranger.

Le soutien apporté, permet en particulier aux jeunes diplômés d'un CFC, ou d'une maturité professionnelle, de trouver des places de stage, d'effectuer les démarches administratives nécessaires et de faire face aux dépenses occasionnées par leur séjour de mobilité. Pour certaines destinations, la DGEP peut mettre à la disposition des candidats les services d'organismes partenaires spécialisés dans la recherche de stages et/ou d'hébergements. En cas de besoin, un séjour préalable, dévolu à des cours de langue intensifs peut également faire l'objet d'un soutien.

Les candidats, porteur d'un CFC ou d'une maturité professionnelle depuis moins de 12 mois, majeurs et résidents permanents dans le Canton de Vaud, soumettent leur candidature directement auprès de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP).

La DGEP soutient l'ensemble des projets du point de vue logistique et administratif. Les objectifs et programmes des stages sont soumis à l'expertise des écoles professionnelles compétentes.

Pour tous renseignements, informations et candidatures :

Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), Rue St-Martin 24
1014 Lausanne Suisse, +41 21 316 63 04. [Info.dgep@vd.ch](mailto:info.dgep@vd.ch)
ou directement : **Pierre Fantys**, +41 21 316 75 88, pierre.fantys@vd.ch